

GE_GERICHTE A/1394/2015 vom 29. Juni 2015

GE Cour de justice, 2015-06-29, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_1394_2015

FR: GE_GERICHTE A/1394/2015 du 29 juin 2015

IT: GE_GERICHTE A/1394/2015 del 29 giugno 2015

Volltext

Genève Cour de justice (Cour de droit public) Chambre des assurances sociales 29.06.2015
A/1394/2015

A/1394/2015 ATAS/497/2015 du 29.06.2015 (LCA) , RETIRE République et canton de Genève POUVOIR JUDICIAIRE A/1394/2015 ATAS/497/2015 COUR DE JUSTICE
Chambre des assurances sociales Arrêt du 29 juin 2015 6 ème Chambre En la cause
Monsieur A _____, représenté par Madame B _____, domicilié à Onex, comparant avec
élection de domicile en l'étude de Maître NEPHTALI Laurent recourant contre HELSANA
ASSURANCES SA, sise Zürichstrasse 130, Dübendorf intimée Vu en fait la décision de
résiliation d'Helsana assurance SA (ci-après : l'intimée) du 18 juillet 2014, avec effet au 31
juillet 2014, du contrat d'assurance complémentaire d'hospitalisation conclu le 17 janvier
2013 par Monsieur A _____, pour son fils, C _____ (ci-après : l'assuré) ; Vu l'action en
constatation de droit formée le 28 avril 2015 par l'assuré, auprès de la chambre des
assurances sociales de la Cour de justice ; Vu le courrier du 10 juin 2015 de l'assuré
déclarant retirer sa demande, les parties étant parvenues à un accord ; Attendu en droit que
selon l'art. 89 al. 1 de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985
(LPA ; RS E 5 10), le retrait du recours met fin à la procédure ; Qu'en l'espèce la demande
ayant été retirée, il convient d'en prendre acte et de rayer la cause du rôle. PAR CES
MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : Statuant Au fond : 1.
Prend acte du retrait de la demande.![endif]>![if> 2. Raye la cause du
rôle.![endif]>![if> 3. Dit qu'aucun émolument n'est perçu.![endif]>![if> La greffière
Alicia PERRONE La présidente Valérie MONTANI Une copie conforme du présent arrêt
est notifiée aux parties par le greffe le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte
Originaltext. Quellen-URL siehe oben.